

Un chargé de mission référent des résidences autonomie (H/F)

https://recrutement.seine-maritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1783

Limite de candidature	24-05-2024
Mise à jour	17-04-2024
Référence	VP-164-24 P04398
Service	DIRECTION DE L'AUTONOMIE - SERVICE PRÉVENTION, INCLUSION ET COORDINATION
Localisation	ROUEN / HOTEL DU DEPARTEMENT
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Fonction	K04 Chargé de mission / projet
Type de poste	Emploi permanent - vacance d'emploi
Date de fin	24-05-2024
Filière	Administrative
Catégorie	A
Cadre d'emploi	Attachés territoriaux
Grade	Attaché



Contexte et définition du poste

Le Département de la Seine-Maritime s'engage à soutenir la politique d'autonomie en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en investissant plus de 350 millions d'euros dans cette démarche. Au sein de la direction de l'autonomie, vous êtes référent(e) des résidences autonomie au sein du service prévention inclusion et coordination. Le service prévention inclusion et coordination composé de 15 personnes, propose, met en œuvre ou soutient la mise en œuvre de politiques transversales en direction des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des proches aidants (habitats intermédiaires, prévention de la perte d'autonomie, lutte contre l'isolement social, soutien aux proches aidants, inclusion des publics, enjeux de coordination et de simplification des parcours, etc.).

Dans ce cadre,

- **Vous contribuez à l'animation et la coordination des résidences autonomie en lien avec les chargés de mission du service** : Organisation de temps d'échanges de pratiques, de manifestations en lien avec les besoins identifiés et de groupes de travail visant à la co-construction d'outils
- **Vous impulsez une dynamique de prévention au sein des résidences autonomie** : Gestion de l'enveloppe allouée au forfait autonomie pour la Seine-Maritime dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie
- **Vous veillez à la qualité du service rendu aux usagers** : Élaboration des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec les gestionnaires de résidences autonomie. Analyse des rapports d'évaluation, des projets d'établissements et des outils de la loi de 2002. Assure le suivi des réponses à apporter en termes de plaintes et signalements dans le cadre de l'IDERS. Réalise des contrôles sur place en cas de plaintes et signalements
- **Vous participez à la réflexion sur le déploiement de l'offre d'habitat intermédiaire destiné aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap**
- **Vous contribuez à l'adaptation de l'offre existante aux besoins du public** : Étude des projets des gestionnaire d'établissements au regard des besoins : projets de modernisation, de création et d'extension. Participe à l'élaboration des appels à projets le cas échéant et instruit les dossiers des candidats. Procède à des visites sur place et s'assure de la conformité des locaux pour l'accueil du public. Rédige des arrêtés d'autorisation et procède aux visites de conformité avant ouverture des établissements
- **Vous mettez en œuvre et suivez les dispositifs de soutien aux résidences autonomie votés par la collectivité.**
- **Vous fixez la redevance des résidences autonomie habilitées à l'aide sociale** : Examen des propositions budgétaires, détermine le montant des redevances et élabore la notification et l'arrêté de fixation des redevances

Profil recherché

Un chargé de mission référent des résidences autonomie (H/F)

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1783

- Cadre d'emplois des attachés territoriaux avec expérience probante dans le domaine concerné ou formation supérieure (Bac +4) principalement en gestion comptable et ou dans le domaine des établissements médico-sociaux et sanitaires.

Master 2 dans le domaine social, médico-social ou dans l'ingénierie de projets

Maitriser les outils de conduite de projet

Connaître le cadre juridique de la politique de l'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap), de l'habitat et du logement social.

Avoir la capacité à animer une réflexion collective et à piloter des projets complexes

Connaître les principes budgétaires

Maitrise des outils informatiques, bureautiques et connaissance en statistiques et en SIG

Aptitude au travail en équipe et disposer du sens de l'animation de projets (en interne et en associant les partenaires)

Diplomate – sens de l'initiative - autonomie

Capacité d'écoute, de dialogue et communication

Qualités relationnelles et rédactionnelles et esprit de synthèse

Savoir travailler en autonomie

Disponibilité – dynamisme – créativité

LES AVANTAGES :

- Association du personnel (contrat de + 6 mois).
- Association sportive.
- Parcours de formation dynamique.
- Plan de déplacement en Entreprise.
- Participation à la prévoyance.